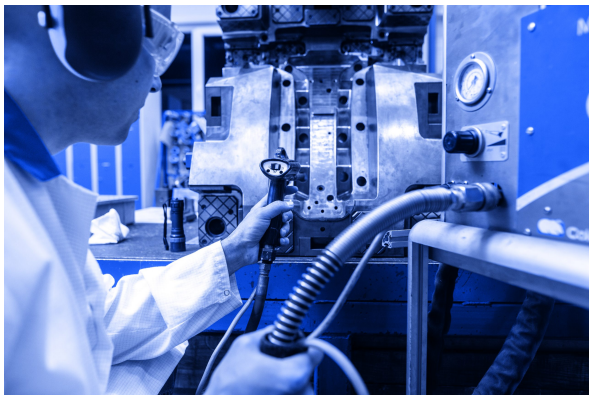
- Plasturgie

Chaudronnier Plastique

CQP



Missions

Le CQP Plasturgie Chaudronnier plastique est en lien avec le métier de Chaudronner(e) plastique

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Chaudronnier plastique trace, forme et/ou découpe les matières plastiques (tubes/ plaques) à partir de plans, schémas ou pièces-modèles et effectue les assemblages pour la production à réaliser (cuves, bacs, tuyauteries, pièces du type présentoirs publicitaires, enseignes).

Il (elle) procède à des épreuves des ensembles avant et après installation (tests de pression, d'étanchéité…).

Activités

- Organisation du travail et de son poste
- Préparation de la production
- Réalisation des tracés et des réglages
- Analyse de la qualité et de la conformité des produits
- Maintenance de premier niveau

Métiers liés

- Chaudronnier plastique

CERTIFICATEURS

Fédération de la plasturgie et des composites
CPNEFP de la Plasturgie et des Composites

CONVENTION COLLECTIVE

292 Convention collective nationale de la plasturgie (transformation des matières plastiques)

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation

BC01 - Préparer sa réalisation d'ouvrage de chaudronnerie

- Mettre en œuvre les consignes et les règles Hygiène, Sécurité et Ergonomie, selon les règles en vigueur, afin d'éviter les risques d'accident.
- Organiser son poste de travail, selon les attentes de l'entreprise et les besoins de la production, afin de maintenir l'état de propreté du poste de travail et des outils.
- Traiter les données des plans et schémas techniques, après les avoir correctement identifiées, afin d'adapter les solutions techniques.
- Vérifier la conformité et l'approvisionnement des différents éléments et composants au regard du dossier de définition de l'ouvrage afin de choisir, préparer et contrôler les différents outils nécessaires à la fabrication.
- Calculer des développés et des débits en prenant en compte les contraintes des techniques d'assemblage afin de les tracer sans erreurs.
- Effectuer des tracés simples en les reportant sur les éléments et les pièces à fabriquer à l'aide de gabarits afin de les réaliser sans erreurs.
- Régler les outils en respectant les règles de sécurité afin de pouvoir réaliser l'ouvrage.

BC02 - Réaliser un ouvrage de chaudronnerie

- Réaliser les opérations de coupe et d'usinage des pièces à l'aide d'outil approprié (scie, perceuse ,ponceuse...) afin de réaliser l'ouvrage.
- Réaliser des opérations de pliage et de formage des pièces à l'aide de l'outil approprié (fil, couteau chauffant, étuves...) afin de réaliser l'ouvrage.
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage (boulonnage, collage, soudage...) afin de réaliser l'ouvrage.
- Réaliser les opérations de finition et de traitement (ajustage, grattage, ponçage, rabotage...) afin de terminer l'ouvrage.
- Prélever des échantillons de produits selon des instructions et contrôler certaines caractéristiques des produits afin d'identifier les écarts au regard des zones d'acceptabilité.
- Analyser les anomalies ou dérives et leurs causes en fonction de normes et de consignes établies, en qualifiant leur degré de gravité, afin d'identifier les mesures correctives à mettre en œuvre.
- Prendre les mesures adaptées, selon la nature des anomalies, afin d'obtenir un ouvrage conforme.
- Détecter tout dysfonctionnement ou panne sur les outils en évaluant son degré de gravité afin d'identifier les impacts sur le fonctionnement des équipements et sur la qualité du produit.
- Choisir et appliquer les mesures prédéfinies en cas de dysfonctionnement technique en transmettant les informations appropriées à la hiérarchie et aux différents services afin de préparer et réaliser des opérations d'entretien de premier niveau des outils.

Modalités d'évaluation

L'évaluation peut se dérouler sous forme :
- d'une observation sur poste dans un premier temps
- d'un entretien dans un second temps

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences. Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.
Certains blocs de compétences peuvent être obtenus grâce à des correspondances établies avec d'autres certifications actives au RNCP ou au RS.
En cas de validation partielle, le bloc est acquis à vie, et le candidat peut se représenter afin de valider le CQP.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:fd5376e3-5697-4cfd-a361-477d46601865